



MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES
Type de procédure : marché par procédure adaptée

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES A LA SUITE DU
MARCHE DU 26 OCTOBRE 2017 DECLARE
INFRUCTUEUX

ETUDE PREALABLE A LA REDYNAMISATION
DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT EN
PERIGORD VERT DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF FISAC

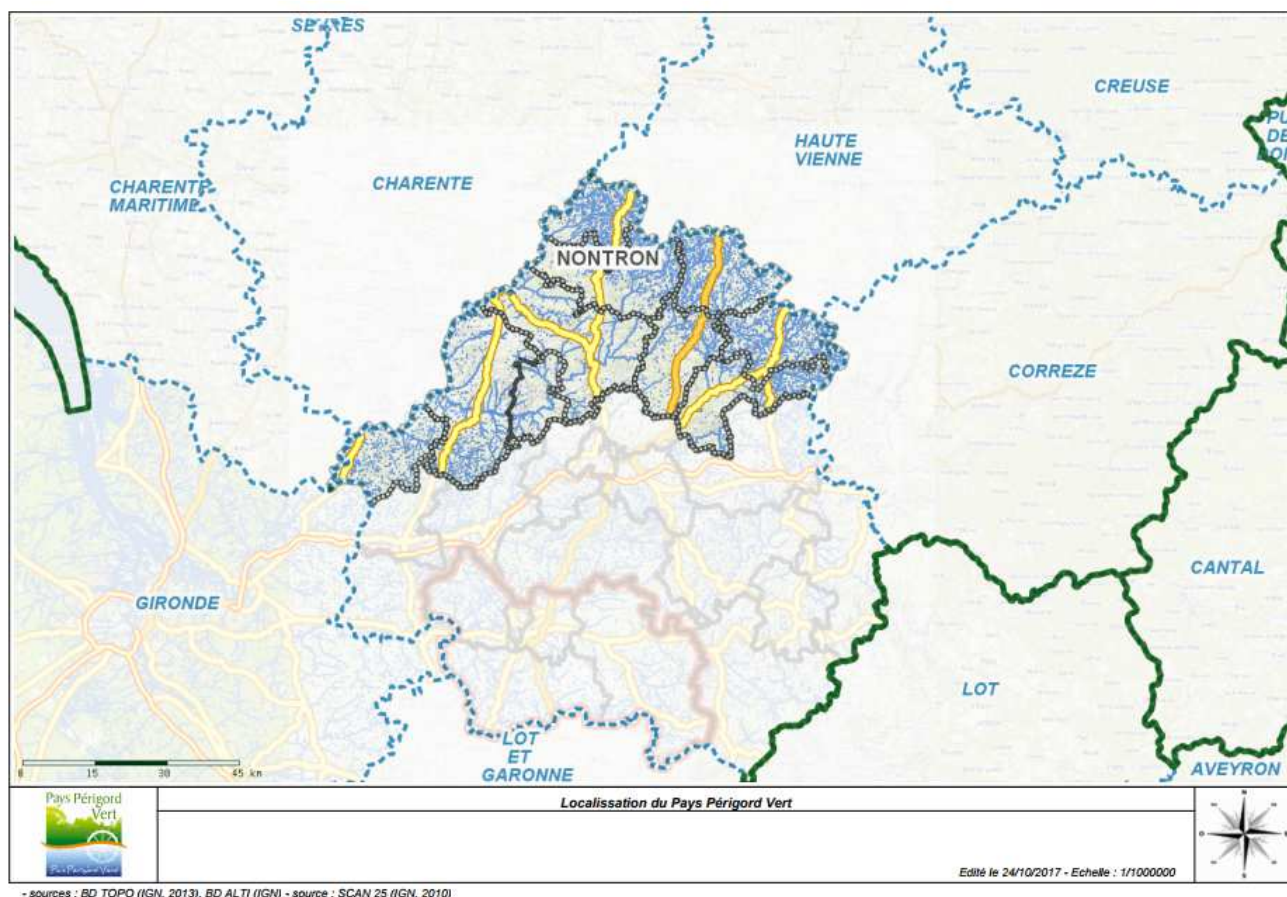
Préambule

Le Pays Périgord Vert et ses 6 communautés de communes souhaitent déposer une candidature FISAC pour :

- Construire une stratégie d'accompagnement des artisans et commerçants souhaitant améliorer leurs outils de travail.
- Améliorer et pérenniser le tissu et l'offre artisanale et commerciale sur son territoire
- Identifier les filières en difficultés et prioriser les secteurs à aider.
- Accompagner la modernisation des entreprises de proximité existantes
- Développer une offre de services innovants adaptés aux besoins des consommateurs
- Accompagner la structuration des associations de commerçants

Le périmètre du territoire comprend :

- 6 EPCI
- 150 communes
- 81 877 habitants



Le Pays lance en parallèle une étude stratégique d'accueil d'activités économiques en Périgord Vert qui permettra d'avoir une stratégie de développement économique à l'échelle Pays.

Synthèse de la commande passée au prestataire

- **Affiner une réflexion engagée dans le cadre du projet de territoire**
- **Mettre en avant les potentiels économiques du territoire en la matière**
- **Avoir une vision prospective du développement du commerce et de l'artisanat sur le Pays**
- **Renforcer, par une démarche concertée, l'articulation Pays/Collectivités.**
- **Identifier les besoins des chefs d'entreprises à l'échelle Pays.**
- **Donner aux décideurs du territoire les moyens de cibler leur action de manière efficace**
- **Favoriser une dynamique économique durable.**
- **Développer des actions collectives ciblées.**
- **Elaborer la candidature FISAC OCM du Pays Périgord Vert**

I – Eléments de contexte de l'étude

(Données issues du diagnostic de territoire du Pays consultable sur notre site internet, de la base de données GEOPIC, de l'Observatoire de la MDE Nord Dordogne de 2014)

Contexte territorial

Le Périgord Vert est un territoire profondément rural et fragile. Sa densité de population est très faible (plus faible qu'en Dordogne et qu'en Aquitaine avec seulement 27,5 hab/km²) et il est enclavé entre quatre principales agglomérations : Périgueux, Limoges, Brive et Angoulême. Le Périgord Vert est relativement bien relié aux agglomérations qui l'entourent, mais la circulation transversale d'un bout à l'autre du territoire reste encore difficile, mettant un frein aux relations entre les acteurs du territoire et au développement endogène.

Le Pays Périgord Vert est marqué par l'absence de centralité, il est maillé par de nombreux petits pôles de services. Les principaux bassins de vie s'articulent autour des petites villes de Nontron - la sous-préfecture, Ribérac et Thiviers, complétés de La Roche Chalais, Brantôme et Excideuil. Aucune n'a plus de 5 000 habitants.

Une stratégie construite et validée en 2014 issue d'un travail de diagnostic

Le Pays Périgord Vert a réalisé un travail de diagnostic territorial et de concertation, dégagant 4 enjeux pour le territoire :

- **Un environnement et une identité préservés et affirmés pour valoriser le Périgord Vert**
- **Des habitants et des acteurs mobiles sur leur territoire, reliés entre eux et ouverts sur l'extérieur**
- **Une ruralité vivante, de proximité, choisie et organisée**
- **Des ressources spécifiques et non délocalisables mobilisées pour notre développement économique et humain**

Contexte économique

Le contexte économique du Pays Périgord Vert se caractérise par la présence de nombreuses PME PMI alliant savoir-faire et techniques innovantes. Les artisans et commerçants, particulièrement nombreux, vont pour beaucoup atteindre l'âge de la retraite dans les prochaines années. Des pôles d'excellence maillent le Pays : Pôle expérimental des métiers d'art, Pôle d'excellence du luxe et des métiers du cuir, Pôle équestre Cheval Nature...

Un tissu économique varié, fragilisé par l'âge des chefs d'entreprises :

Le tissu économique sur le territoire est très diversifié avec la présence de nombreuses TPE et PME dans plusieurs filières maillant le territoire de manière équilibrée. 4 313 entreprises sont basées en Périgord Vert, soit près de 20 % des entreprises pour seulement 18 % des salariés de la Dordogne.

Les filières des services (30,2 %) et du bâtiment (26,5%) représentent plus de la moitié des entreprises du Pays. Les activités de production artisanale et industrielle ont-elles aussi - une part conséquente (17,4%), ainsi que le commerce non alimentaire (16,3%). L'artisanat et le commerce alimentaire (9,5 %) représentent une part relativement faible. Les entreprises qui composent le tissu économique local sont majoritairement des TPE (64,7% sans salarié et 26,7% entre 1 à 5 salariés).

Cependant le vieillissement des chefs d'entreprises lié à la difficulté de transmission de leur outil de travail rend ce tissu fragile et vulnérable. En 2014, le Périgord Vert comptait 2 030 chefs d'entreprises (Industrie, Commerce et Artisanat) de plus de 50 ans sur les 4 426 présents sur le territoire, soit 47% (contre 31 % en Dordogne pour 29 797 CE).

Cette tendance au vieillissement des chefs d'entreprises n'est que faiblement compensée par des transmissions puisqu'en 2014 seules 74 entreprises ont été transmises sur 354 départs (soit 20%, le plus faible taux des 4 Pays de Dordogne). En 2014, la création d'entreprises atteint 264 établissements au niveau du Pays. Le taux de création est lui aussi faible (20% à l'échelle départementale). Ces données montrent l'importance de mener une politique d'accompagnement de la création et de la Transmission/Reprise en Périgord Vert.

Il existe une filière luxe émergente sur le territoire. Le Périgord Vert est fier de ses entreprises de pointe, souvent basées sur des savoir-faire traditionnels, innovantes et reconnues, positionnées sur des marchés de niches (SELP, Guyenne Papier, Corderie Bocquier, Coutellerie de Nontron, ...). Une des spécificités du Périgord Vert est aussi d'avoir un nombre important d'entreprises d'excellence positionnées sur la filière cuir et luxe (Hermès, Repetto, CWD, Houcke, ...). Cette industrie est basée sur une main d'œuvre de qualité, complétée par des opportunités de formation locales comme le pôle des métiers du cuir et du luxe à Thiviers, l'écocentre du Périgord ou le lycée des métiers du bâtiment à Chardeuil.

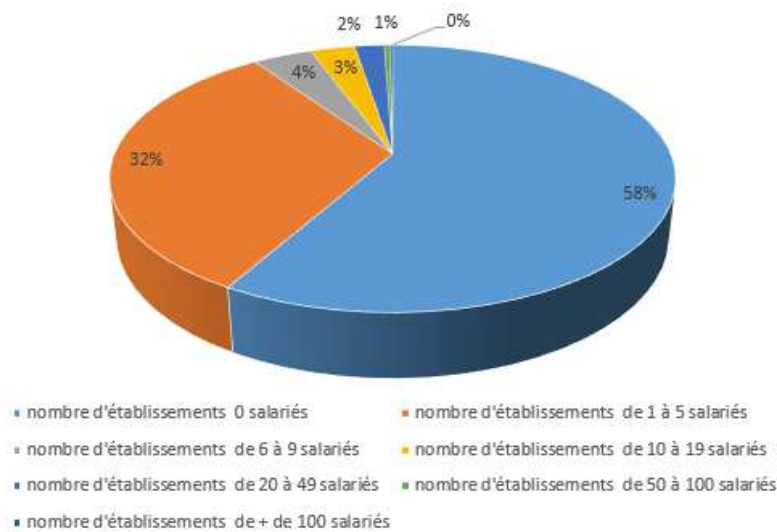
Le nombre élevé de personnes âgées et le vieillissement de la population, qui permettent de créer de nombreux emplois dans les services à la personne, constituent des opportunités à saisir dans le développement de l'économie présentielle et la « silver économie ».

L'agriculture et la forêt sont encore des filières économiques prégnantes sur le territoire et constituent aussi des potentiels de développement pour l'avenir du Périgord Vert. L'agriculture est une activité économique locale traditionnelle, elle occupe 40 % de la surface du territoire. Ces domaines sont générateurs d'emplois, façonnent les paysages et peuvent s'adapter aux nouvelles attentes de la société en matière de tourisme, d'alimentation et de développement durable (circuits courts, agriculture biologique, produits de qualité, ...).

A ce jour en Périgord Vert

22703 établissements pour 44259 emplois
90% des établissements ont moins de 5 salariés

Etat des entreprises du Périgord Vert par rapport au nombre de salariés



15% d'entreprises artisanales

Dominante des secteurs de l'agriculture (25,7%) et des services (41,2%) en termes d'établissements

Secteurs d'activités les plus représentés en termes d'emploi estimé :

- Santé et action sociale : 5786 emplois
- Commerce : 3461 emplois
- Construction : 3207 emplois
- Industrie agroalimentaire : 1857 emplois

Une politique d'aides aux entreprises historique ciblée sur les commerces et entreprises artisanales :

Le Pays Périgord Vert s'est engagé par le passé dans plusieurs opérations d'aides aux entreprises sur son territoire.

Une ORAC et une OCM ont été portés par le Pays depuis 2004 et ont permis d'aider de nombreux chefs d'entreprises du territoire dans leurs projets d'amélioration et ou de modernisation de leur outil de travail.

Dans le prolongement de ses actions, le Pays travaille sur les multiples ruraux et des derniers commerces via un accompagnement des porteurs de projets.

Aujourd'hui, le Pays Périgord Vert va mener une étude stratégique d'accueil et de développement économique en 2018. Cette étude permettra de dégager une stratégie et une ambition commune à l'échelle Pays applicable par les EPCI.

Toutes ces actions montrent l'attachement du Pays pour le maintien de ses commerces et artisans locaux qui font vivre le territoire.

Elus et professionnels du Pays s'accordent derrière le besoin de remettre en place une Opération Collective de Modernisation du commerce et de l'artisanat. Cette opération s'attachera particulièrement sur les secteurs en difficultés ou bien sur des actions innovantes.

C'est dans ce cadre-là que le Pays, souhaite candidater au FISAC afin de se doter d'un outil d'accompagnement des artisans et commerçants de son territoire.

Cette opération collective en Périgord Vert, permettra au territoire de préserver et développer son tissu d'entreprises de proximité. Par cet outil, le Pays Périgord Vert favorisera « la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation ou la transmission des entreprises de proximités ». Ces entreprises apportent un véritable service de proximité dans un territoire rural marqué par l'absence de pôle urbain.

II - Objectifs de l'étude

Objectifs

L'étude permettra d'élaborer - dans le cadre d'une démarche partenariale - un schéma d'appui au commerce et à l'artisanat pour 2018-2020. Cette étude permettra de réaliser un dossier de candidature auprès du FISAC pour mettre en place une OCM R qui s'appuiera

- sur le projet de Contrat Territorial Unique (CTU) en lien direct avec la Région,
- sur les politiques des différents acteurs publics et privés impliqués directement et indirectement par la démarche.
- sur les premiers éléments issus de l'étude stratégique d'accueil et de développement économique en Périgord Vert
- sur les actions du Pays en matière de développement économique

Définition des objectifs

La démarche consiste à contribuer à dynamiser le tissu entrepreneurial et favoriser l'économie de proximité par la modernisation et l'adaptation du commerce et de l'artisanat aux attentes de leurs clientèles. Elle vise également à aider les EPCI dans l'appropriation de leur compétence en matière de développement économique issue de la loi NOTRe.

L'étude préalable permettra de connaître l'évolution du commerce et de l'artisanat sur le territoire; les pratiques de consommation et attentes des clientèles; les besoins des entreprises ; les projets... Elle fera émerger des enjeux pour ensuite construire une stratégie et plan d'action à transmettre dans le cadre d'une candidature à l'appel à projets du FISAC. Elle se déroulera en 2 phases :

Phase 1 - Diagnostic

Pour le diagnostic, il s'agira principalement :

- de recueillir les informations nécessaires à une candidature OCMR
- de caractériser les espaces marchands en termes de densité, de diversité de l'offre et d'attractivité globale, les dynamiques territoriales
- d'étudier les comportements et pratiques de consommation,
- de confronter l'offre et la demande commerciale, artisanale
- d'analyser l'organisation des commerces et artisans en matière d'accessibilité, de stationnement et de circulation,
- de mesurer la dynamique d'ensemble par bassins de vie (animation, promotion, communication).
- d'analyser la dynamique des différentes filières pour saisir les enjeux et besoin d'accompagnement ;
- de regarder les besoins en innovation (financier, conseil,...).

Phase 2 – Enjeux Stratégiques

Ces différents éléments permettront de déterminer les enjeux stratégiques pour le commerce et l'artisanat et de définir un programme d'actions sur 3 ans (2017-2020) portant notamment sur :

- une approche sur le maillage territorial : derniers artisans/commerces, centres-bourgs à dynamiser, sites touristiques...
- Le renforcement de l'appareil commercial et artisanal : implantations nouvelles concernant des demandes non satisfaites, problématique de l'artisanat d'art, dynamisation des marchés, circuits courts et filières...,
- L'environnement rural : soutien au dernier commerce/artisan sur une commune...,
- La promotion et la communication commerciales : propositions d'animations et d'actions de communication par des unions / réseaux,
- L'amélioration de la compétitivité des entreprises : formation, aide au conseil, rénovation de vitrines....

III – Contenu de la mission

Phase1 : diagnostic de l'appareil commercial et artisanal

Afin d'élaborer un diagnostic, le bureau d'études devra décliner son approche de la façon suivante :

Analyse du contexte environnemental

Il s'agira de procéder à une collecte, une réactualisation et une analyse d'un ensemble de données de nature qualitative et quantitative, relatives à l'environnement local du commerce et de l'artisanat (analyse sociodémographique, contexte économique, environnement, concurrentiel...). L'analyse inclura les projets de développement majeurs portés par les acteurs (habitat, commerce, ZAE...) qui peuvent interagir sur le schéma commerce-artisanat.

L'étude de la demande

En tenant compte des travaux existants, une enquête permettra d'analyser :

- les flux commerciaux et artisanaux avec quantification de l'attractivité et de l'évasion,
- les motifs et modalités de fréquentation des principaux espaces commerciaux,
- l'appréciation du degré de satisfaction des consommateurs vis-à-vis du commerce - artisanat et de son environnement.

Le diagnostic de l'offre commerciale et artisanale

Le diagnostic réalisé à partir d'une enquête auprès des professionnels sédentaires et non sédentaires devra aborder les points suivants :

-Une typologie descriptive des entreprises (date d'installation, statut juridique, emploi, niveau de chiffre d'affaires et évolution, actions publicitaires, besoin en équipement divers, projets à court ou moyen terme...),

-L'analyse des comportements et attentes des commerçants et artisans (appréciation de l'environnement rural et urbain, perception de l'évolution du point de vue commercial et artisanal, réceptivité et attentes à l'égard du projet FISAC),

-L'évaluation de l'attractivité des points de vente (vitrine, accueil, agencement du magasin, ambiance...).

2- Phase de synthèse et de recommandations

A partir du diagnostic établi, le bureau d'études devra être en mesure de présenter une synthèse de l'ensemble des résultats et de définir et hiérarchiser les actions à entreprendre, notamment dans le cadre d'un plan FISAC.

Synthèse de l'ensemble des résultats de l'étude

A l'issu des différentes analyses menées, il conviendra de préciser les atouts et faiblesses du commerce/artisanat et de caractériser plus particulièrement les points suivants :

- La structure de l'appareil commercial/artisanal et de l'adéquation offre/demande,
- Le positionnement de cette offre commerciale/artisanales dans sa zone de chalandise,
- La capacité d'engagement des entreprises dans la démarche globale de redynamisation du commerce et l'artisanat.
- Concernant l'approche territoriale : une vision de l'évolution du dynamisme des centres-bourg et un focus spécifique sur les pôles urbains et la relation avec la périurbanisation; un regard sur les derniers commerces et l'accès aux services du quotidien pour la population en milieu plus diffus ; synthèse des projets du bloc communal ventilé par EPCI
- Concernant l'approche filière : l'évolution des différentes filières du territoire (enjeux transmission...)
- Concernant les besoins des entreprises et leurs projets (focus innovation)

Elaboration d'un plan d'actions à mettre en œuvre

Cette étape réalisée en concertation avec le comité technique comprendra notamment :

- La définition d'un projet d'orientation de l'organisation commerciale/artisanales, prenant en compte les évolutions prévisibles et leurs incidences sur l'équipement commercial/artisanal,
- Des préconisations de communication et d'animations pour les groupements commerciaux existants ou en émergence,
- La proposition d'un programme d'actions pour améliorer la compétitivité des entreprises et favoriser leur adaptation au contexte économique actuel et futur.

L'étude devra comporter des propositions visant au dépôt à l'échelle du Pays d'une candidature OCM rurale fin janvier 2018 en réponse à l'appel à projet FISAC et le cabinet participera à la rédaction de la réponse à l'AAP FISAC en vue d'une OCM Rurale.

IV. Le pilotage et le suivi de l'étude

1- La maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage de l'étude est assurée par l'Association Pays Périgord Vert. Cette étude sera suivie par un comité de pilotage composé des six EPCI du Pays, de la Région, du Département, la Délégation Régionale au Commerce et à l'Artisanat, du Sous-Préfet, ainsi que des personnalités qualifiées si nécessaire. Ce comité aura pour principales missions de :

- Veiller au respect des objectifs assignés à l'étude
- Orienter et valider les options méthodologiques et les outils
- Enrichir l'étude par des demandes d'approfondissement ou de précisions
- Valider les différentes étapes.

Un comité technique composé du Pays, des 6 EPCI, de la Région et du Département accompagnera la mission du cabinet. Il se réunira en préparation / suivi des comités de pilotage.

2- La méthodologie de l'étude

Il appartient au bureau d'études de définir avec précision la méthode qu'il entend mettre en œuvre, les compétences et les moyens proposés, dans des délais contraints :

La durée de la mission (2 mois) démarrera le 27 Novembre 2017 et s'achèvera obligatoirement par un comité de pilotage mi-janvier 2018 pour un dépôt de candidature OCMR avant le 29 janvier 2018.

Concernant la méthodologie, une grande importance sera accordée au processus d'association et de mobilisation des partenaires.

Conscient de la réduction des enveloppes financières le Pays attend du prestataire retenu qu'il lui fasse remonter les secteurs les plus en difficultés ou bien les actions les plus innovantes sur son territoire afin d'établir des critères d'éligibilité afin d'avoir un impact fort sur la vie économique du territoire.

V. La constitution de l'offre de prestation

1- La constitution de l'offre

Le bureau d'études devra présenter les éléments suivants qui constitueront les critères de sélection du Pays, à savoir :

- Ses références dans le domaine concerné,

- Un pré projet sommaire comprenant un descriptif de la méthodologie utilisée, le mode de travail envisagé, la personne directement en charge de l'étude et son cv (ainsi que celui de l'équipe éventuelle), les types de documents présentés en fin de mission,
- Un devis détaillé par phase (en jours et par intervenant),

2- Modalités d'envoi des offres

Remise des offres

Les offres sont à adresser par courriel au format PDF au plus tard le lundi 20 novembre 2017 à minuit, avec l'objet « **ETUDE PREALABLE A LA REDYNAMISATION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT EN PERIGORD VERT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF FISAC**» à l'adresse suivante : martin.crouzal@perigord-vert.com .

Sélection des offres

La rémunération allouée au prestataire est fixée à une somme forfaitaire de 10 000€, globale et non révisable. Le prix du marché est forfaitaire et exprimé en € TTC. Il couvre l'ensemble des frais et des charges de toute nature, occasionnées par la mission et notamment la présence aux réunions du comité de pilotage, de concertation, les frais de déplacement et de séjour ainsi que les frais généraux et la remise des pièces écrites et graphiques sur support numérique et papier.

Les offres seront examinées au regard des critères suivants :

1. Prix de la prestation 30%
2. La pertinence technique de la proposition 20%
3. Concertation auprès des acteurs économiques (entreprises, collectivités) et médiation territoriale 20%
4. Qualité et compétences de l'équipe et de son organisation 20%
5. Moyens mis en œuvre pour respecter les délais 10%

Toute offre qui ne correspondrait pas à ces exigences sera jugée irrecevable.

Contact :

Pays Périgord Vert
Av. F. Beyney
24530 CHAMPAGNAC DE BELAIR
Tel : 05 53 06 01 00
martin.crouzal@perigord-vert.com